

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VAL DE VIENNE

Bulletin d'informations à l'attention des élus du 03/04/2020, en période de crise sanitaire



Le parking vide du Siège, vendredi 03/04/20, à 10H00

Mot du Président

Nous vivons une crise sanitaire absolument inédite au moment où l'ensemble des exécutifs locaux doivent être renouvelés. Face à cette situation, il a fallu en urgence prendre des mesures pour mettre en sécurité notre personnel et le public qui fréquente nos structures. J'ai ensuite demandé aux agents de la CCTVV de s'organiser pour assurer la continuité du service. Ce qui a été fait avec beaucoup d'énergie et d'inventivité. Dans l'attente de l'installation du nouveau conseil communautaire et malgré des conditions difficiles, l'ensemble du personnel reste mobilisé pour permettre le démarrage d'une nouvelle mandature. La priorité pour l'instant, c'est de sortir de cette monstrueuse crise sanitaire et de rester forts et unis pour affronter la suite... qui s'annonce compliquée et incertaine.

Alors protégez-vous, protégez les autres. Restez chez vous !



Très cordialement
Christian Pimbert



contact@cc-tvv.fr - 02 47 97 03 26 - cc-tvv.fr



La DGS et le DGA coordonnent les services à distance. La DGS passe 2 fois par semaine au siège pour le courrier et les télétransmissions en Préfecture.

Services supports :

Le service comptabilité - Les agents, en télétravail mandatent en **priorité les factures d'investissement**. La responsable Finances et la DGS poursuivent la préparation du BP 2020.

Malgré l'absence de délibération nominative, les **acomptes de subventions aux associations ayant des salariés** vont pouvoir être exceptionnellement versés, dans la limite des montants versés en 2019.

Le service RH - Les payes de mars ont pu être versées dans les même conditions que d'habitude et pour raisons pratiques, les payes d'avril ont déjà été transmises. Les indemnités du Président et des Vice-Présidents n'ont pas été mandatés; Elles seront régularisées sur la paie de mai, voire juin selon la suite des évènements.

Services aux publics :

Maison de santé - Bâtiments prioritaires si besoin d'interventions techniques ; les responsables de MSP s'organisent pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les malades ayant les symptômes du Covid-19.

MSAP et FS - Fermées au public, mais appels transférés si besoin.

Gendarmerie du Bouchardais - Travaux interrompus pour une durée indéterminée.

Tourisme :

Taxe de séjour - Contacts pris avec les collectivités du département, suite à une demande de report des versements en raison de la crise actuelle. Certaines Communauté de Communes ont décidé d'accorder des reports de versements pour soulager les trésoreries des hébergements qui en auraient besoin. Les demandes sont étudiées au cas par cas. Mais cette taxe de séjour est due par les touristes et non par l'hébergeur qui n'est que collecteur. Sujet à étudier lors d'un prochain conseil communautaire

Voie verte - Les maires concernés et le Président se sont concertés pour en **interdire l'accès** le temps du confinement.

Gare de Ligré - Reprise de la rédaction du DCE pour le marché de substitution du lot Peinture-Sols souples en vue d'un lancement de consultation mi-avril

Enfance Jeunesse :

Les RAMS - (Relais Assistants Maternels) : Fermés au public, mais les animatrices des 3 RAM sont en télétravail et répondent aux mails et aux appels téléphoniques.

Les multi-accueils - Celui de l'Île Bouchard a ouvert les 2 premiers jours du confinement pour l'accueil de 2 enfants de Sainte Maure et 3 du secteur de l'Île Bouchard. Une salariée de Sainte Maure a rejoint l'équipe sur cette période. **Pas de demande depuis lors.**

Les ALSH - Ils sont fermés depuis le 17 mars, faute de demande. Communication régulière en direction des familles ; les mairies sont en copie des mails envoyés afin d'être en mesure de réorienter les familles si nécessaire. **1 parent aide-soignant a d'ores et déjà fait une demande d'accueil pour 3 jours pendant les vacances sur l'ALSH de l'Île Bouchard. Pas de demande sur l'ALSH à Sainte Maure à ce jour.**

Les animateurs qui ne sont pas en garde d'enfant, ni en arrêt maladie sont en télétravail ; ils préparent les vacances d'été.

PLUi :

Réponse aux questions des pétitionnaires posées par mail ou par courrier. Traitement des dossiers en cours au Tribunal Administratif concernant le PLUi.

Instruction des ADS :

Organisation du service suite à la parution de l'ordonnance n°2020-306.

Plusieurs mails ont été envoyés aux mairies pour les tenir informées du fonctionnement du service :

- Mardi 17 mars : information aux mairies - situation CCTVV service aménagement
- Mercredi 18 mars : information relayée - UDAP 37 : «Dossiers d'urbanisme : mesures exceptionnelles et temporaires»
- Mardi 31 mars et mercredi 02 avril : fonctionnement du service instructeur suite à la parution de l'ordonnance n°2020-36 du 26 mars 2020

Développement économique :

- Phoning coordonné auprès d'entreprises du territoire pour détecter les besoins d'accompagnement spécifique – plus de 40 entreprises contactées à ce jour par les différents acteurs (Service Eco CCTVV, CCI, CMA et Dev'Up)
- Fonds de solidarité Etat/Région : les modalités d'un abondement éventuel des intercommunalités restent à éclaircir (nature de la dépense – investissement ou fonctionnement ?) ; débat à prévoir après analyse précise de la situation lors d'un futur conseil communautaire
- Transmission au service Communication des informations utiles aux entreprises (mesures d'accompagnement mises à jour, ouverture des droits à la prime d'aide, plateforme producteurs locaux en vente directe...etc)
- Suivi des dossiers d'accompagnement en cours avec les partenaires : 2 dossiers OCMR et 2 dossiers immobiliers
- Loyers suspendus : sur les 15 locataires concernés, 2 ont souhaité maintenir leur acquittement.

Communication :

Ce service est particulièrement actif en cette période de confinement.

- Tout d'abord, via **l'assistance auprès des agents pour la mise en place du travail à domicile** (accès aux mails, à la GED). De même, un travail de veille et de mise à jour des outils de la CCTVV (GED, site internet, mailing-list) est également effectué.
- La création graphique continue également, à travers la création d'affiches pour le service Enfance Jeunesse (réunion parentalité, portail Familles) ou encore sur la signalétique de l'Espace France Service de Richelieu.
- Publication sur le site internet et la page Facebook de la CCTVV, d'informations pour les particuliers (recommandations, accès aux services publics en ligne, carte des marchés ouverts, informations du SMICTOM) mais également pour les entreprises du territoire (aides disponibles). Publication sur le site internet et sur la page Facebook d'un tutoriel destiné aux entreprises concernant l'accès aux aides pour les TPE/PME.

Numérique :

- Prise de contact avec les écoles concernées du Richelais quant au programme d'investissement
- Suspension des audits pour la mise en place des équipements pour le wifi touristique

Culture :

La bibliothèque intercommunale à l'Île Bouchard

- Fermée au public ; l'agent est en Autorisation Spéciale d'Absence.

École de Musique Intercommunale - Tous les enseignants ont travaillé à la mise en place d'une nouvelle organisation pour proposer des cours en ligne, malgré le confinement, via l'utilisation des outils numériques (enregistrements, cours en direct via applications comme Skype, envois de « devoirs » pour la Formation Musicale, etc.), après autorisation des parents.

Saison culturelle -

- **Tous les spectacles annulés sont reprogrammés d'ici la fin de l'année 2020**, sans surcoûts pour la collectivité. Par ex : Manu Lanvin reprogrammé le 25/09/2020 pour l'ouverture de la prochaine saison culturelle.
- La programmation de la saison culturelle 2020-2021 est en cours de préparation (plannings, budgets), au vu des thématiques abordées lors de la commission Culture du 21/01/2020.

Sport :

Suspension temporaire des marchés publics en cours -

- Entretien des gymnases à Sainte Maure de Touraine (REMST), l'Île Bouchard et Nouâtre (OPTIMA)
- Travaux dans les parties communes du gymnase à l'Île Bouchard. Les travaux ont été réceptionnés le 24/2/20 et la date de levée des réserves était fixée au 24/3/2020.

Vérification hebdomadaire des gymnases - (tour des locaux, vérifications dans les chaufferies...). (ex : traitement d'une fuite dans la chaufferie du gymnase de l'Île Bouchard le 23/03)

Habitat :

- Suspension des permanences du Point Info Habitat sur les trois sites (Panzoult, Sainte-Maure et Richelieu)
- Suspension du programme d'animation de l'OPAH
- Traitement des demandes de subventions dans le cadre de l'OPAH
- Report des ateliers « autonomie »
- Lancement des travaux de démolition dans le cadre des logements senior à l'Île Bouchard, une fois les réseaux (EDF, etc) coupés.

Environnement :

SMICTOM - Fermeture des 11 déchetteries et des bureaux au public. Les campagnes de broyage sont annulées. Poursuite de la collecte des ordures ménagères.

Syndicat de la Manse Étendu - Bureaux fermés mais continuité du service assurée

PNR LAT - Fermeture des bureaux depuis le 17/03, agents en télétravail.

PCAET - Suivi de la procédure réglementaire de recueil d'avis (DREAL....)

Autres informations diverses :

Une commande de masques chirurgicaux a été passée pour le service ALSH essentiellement. Le Président a proposé qu'un agent de la CCTVV se charge de récupérer les commandes des communes concernées et de les **distribuer sur 3 sites du territoires** (l'Île Bouchard, Sainte Maure de Touraine et Richelieu) à une date et heure convenues ultérieurement.

Gens du Voyage - Suspension des travaux d'aménagement de l'aire de petits passages à L'Île-Bouchard à compter du 17 mars pour une durée indéterminée.

Décisions du Président prise dans le cadre de ses délégations :

- **DP 2020-011 (exécutoire le 04/03/2020)** : OPAH : Attribution de subvention n° 39 de 1 200 € au dossier BER2020-E-04 au titre des travaux de rénovation thermique dans le cadre de l'OPAH (au total 11 800 € de subventions /23 029 € de travaux, soit 51 % d'aides).
- **DP 2020-012 (exécutoire le 04/03/2020)** : Signature d'un avenant de prolongation d'1 an du bail dérogatoire de l'entreprise AMALTUP (Parçay sur Vienne) à compter du 31/03/2020.
- **DP 2020-013 (exécutoire le 10/03/2020)** : OPAH : Attribution de subvention n° 36 de 1 200 € au dossier BAR2020-E-01 au titre des travaux de rénovation thermique dans le cadre de l'OPAH (au total 15 200 € de subventions /24 205 € de travaux, soit 63 % d'aides).
- **DP 2020-014 (exécutoire le 12/03/2020)** : Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec le SMICTOM et le CPIE Val de Loire d'un terrain à Richelieu, à proximité de la déchetterie pour le stationnement d'un broyeur les 27/03, 15/04 et 30/05.
- **DP 2020-015 (exécutoire le 27/03/2020)** : OPAH : Attribution de subvention n° 40 de 1 200 € au dossier VAN2020-E-06 au titre des travaux de rénovation thermique dans le cadre de l'OPAH (au total 16 200 € de subventions /29 283 € de travaux, soit 55 % d'aides).
- **DP 2020-016 (exécutoire le 30/03/2020)** : OPAH : Attribution de subvention n° 41 de 1 200 € au dossier MOR2020-E-06 au titre des travaux de rénovation thermique dans le cadre de l'OPAH (au total 10 117 € de subventions /17 155 € de travaux, soit 59 % d'aides).
- **DP 2020-017 (exécutoire le 30/03/2020)** : Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords extérieurs de l'ancienne gare de Ligré, avenant n°2 au marché de l'entreprise Roiffé Travaux Locations d'un montant de + 1460 € HT, soit un marché passant à 52 780.30 € HT.
- **DP 2020-018 (exécutoire le 30/03/2020)** : OPAH : Attribution de subvention n° 42 de 1 200 € au dossier GUY2020-E-16 au titre des travaux de rénovation thermique dans le cadre de l'OPAH (au total 11 800 € de subventions /21 925 € de travaux, soit 54 % d'aides).